

Saint-Égrève

le journal

N°262

NOVEMBRE 2019



DOSSIER

Caserne des pompiers,
un service public au cœur de la ville

Service d'aide et de soins à domicile du canton de Saint-Egrève



Accompagner à Domicile pour préserver l'autonomie



Aide à domicile

Soins infirmiers à domicile

Service prévention

Equipe Spécialisée Alzheimer

Télé Assistance

Depuis 1955 partenaire des CCAS, du Département et de l'Agence Régionale de Santé

Info services : ADPA à Saint-Egrève - 2, rue Adolpe Muguet - 04 76 40 05 58

Nous recrutons ! envoyez CV à recrutement@adpa38.fr ou www.adpa38.fr



Sud Isère TéléAlarme
Votre service de télésurveillance 24/24



ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève

DEVIS GRATUIT



Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



EXCLUSIVITÉ LOCATION

FONTAINE
47 E, quai du Drac



Dans résidence ravalée Studio 29 m², 1^{er} ét. BE. Calme. Chauff. indiv élec. Loyer 335 € + ch. 32 €. FA 335 € dont EDL 87 €. Caution 335 €. Dispo. DPE : E.

SAINT-EGREVE
8, rue des Bonnais



3P+C 70 m². 4^e ét. avec asc. Balcon. Climatisation. Chauff ind gaz. Loyer 660 € + ch. 47 €. FA 696 € dont EDL 207 €. Caution 660 €. Dispo. DPE D.

ST MARTIN LE VINOUX
52, rue des Rosiers



Imm. très récent. Rdc 2 P+C 47 m². Terrasse 13 m². TBE. Garage. Chauff ind gaz. Loyer 573 € + ch. 40 €. FA 613 € dont EDL 150 €. Caution 573 €. Dispo. DPE : B.

SAINT-EGREVE
6, rue des Brioux



Rés. neuve 4 P+C 101,90 m². 1^{er} ét. ss asc. Terr 10 m². Cave + grenier priv. Chauff ind gaz. Loyer 940 € + ch. 70 €. FA 1010 € dont EDL 305,70 €. Caution 940 €. Dispo. DPE : vierge. Loi Pinel.

SAINT-EGREVE
26, rue de la Gare



5P+C 92m². 3 ch, séjour double. Cuis. équip. Balcon. Loggia. Chauff ind gaz. Loyer 822 € + ch. 62 €. FA 884 € dont EDL 250 €. Caution 822 €. Dispo. DPE : B.

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle

04 76 940 940



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET

Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26

remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux
de carrosserie

Grands, moyens
et petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

Les élections municipales auront lieu en mars 2020. Compte tenu de la proximité de cette échéance électorale, monsieur le maire a décidé de ne plus rédiger et de ne plus signer d'éditorial dans le journal municipal.

Toutefois, et en accord avec l'ensemble des groupes représentés au conseil municipal, la publication des expressions politiques est maintenue durant toute la période pré-électorale.

4-9 | les actualités

Le tremplin fait le plein de talents
Cross de la Ville, c'est reparti !
Mois de l'accessibilité
Cimetière zéro phyto



I la Ville | 10-11

Participation
Le budget participatif 2019-2020
Service public
Open data métropolitain



I dossier | 12-16

Sécurité civile
La caserne des pompiers



I les loisirs | 16-19

Événements
Folk à Grenoble
Un vestiaire solidaire



- 20 Info pratique
- 21 Petites annonces
- 22 Expression politique





Le tremplin fait le plein de talents

“**D**emain, c’est la date limite de réception des vidéos pour les candidatures. Normalement on devrait en recevoir énormément d’un coup car les jeunes ont tendance à postuler au dernier moment”, constate Akram Zouaoui du pôle jeunesse. L’animateur de la structure jeunesse de Saint-Égrève prépare activement la cinquième édition des tremplins jeunes talents. “C’est toujours comme ça, pour tout préparer tout se fait dans l’urgence : de la sélection de la dizaine de groupes qui sera présente le 23 novembre, à l’organisation même de la soirée. Heureusement, l’équipe de La Vence Scène est mobilisée pour que tout se passe bien”, continue

l’animateur qui rappelle que si l’organisation même de l’événement est pris en charge par quatre professionnels du pôle jeunesse, épaulés par quelques jeunes, “tout le volet technique est assuré par les agents de La Vence Scène. Lumières, son, régie... ils s’occupent de tout. Parfois on a des demandes particulières des artistes. Certains nous ont demandé de faire du graph, d’utiliser du feu ou des vidéoprojecteurs. À chaque fois on voit ce qu’il est techniquement possible de faire, même si on ne peut pas toujours répondre favorablement à toutes les sollicitations”.

Si à l’heure où nous écrivons ces lignes, le flou sur le déroulé de la

soirée est encore important, les organisateurs restent confiants. “Le spectacle se cale l’après-midi même. Les jeunes talents viennent à La Vence Scène pour les répétitions, les réglages lumières et son. À ce moment là, nous définissons un ordre de passage et nous fixons les heures... Les artistes sont pris en charge par des jeunes qui leur

montrent les coulisses, les loges et qui assurent l’interface entre la scène et les artistes pour que tout s’enchaîne de manière fluide”, continue Akram qui avec Yaëlle Sionnet, autre animatrice du Pôle Peunesse, se prépare une fois de plus à jouer les maîtres de cérémonie. “La pression monte mais on a hâte d’y être !”. ■

Zoom sur une soirée multitalents

La nouvelle édition du “Tremplin” de Saint-Égrève se déroule le samedi 23 novembre à 20h à La Vence Scène. La soirée est l’occasion de découvrir sur scène des artistes aux multiples talents. À l’heure où nous écrivons ces lignes, près de quarante dossiers ont d’ores et déjà été déposés et le cru semble prometteur ! Danseurs, musiciens, chanteurs, acrobates... qui seront les talents de demain ?

100 C’est le nombre d’artistes attendus samedi 23 novembre au tremplin jeunes talents.

La MFR étoffe son offre

La cérémonie d’accueil des nouveaux étudiants de la Maison Familiale Rurale de Saint-Égrève, qui s’est déroulée en présence de Daniel Boisset, a été l’occasion pour les nouveaux venus de découvrir en détail les six formations proposées par la structure dans le domaine de la maintenance. Du bac pro au BTS, les jeunes étudient ici la maintenance informatique, industrielle ou énergétique et climatique en alternance.

A noter : dès janvier la MFR proposera une nouvelle formation équivalente à un bac + 3 “d’Administrateur d’infrastructure sécurisée”

Zapping du mois

SEPTEMBRE

Lundi
23





Bush à Oreilles, les hérauts du bois

Dans leur atelier de La Monta, les frères Niepce, Frédéric et Stève, produisent l'intégralité des bijoux estampillés "Bush à Oreilles". La petite marque créée par les deux Saint-Égrévois propose des boucles d'oreilles et des pendentifs en bois qui ont été réalisés dans une démarche écoresponsable particulièrement originale. "On ne veut pas travailler du bois venant de l'autre bout de la planète, en explorant la région, on a découvert un panel de bois précieux juste là sous nos pieds".

Après avoir commencé sa carrière dans le retail design, Frédéric, l'aîné s'est envolé pour la Guyane où il a notamment travaillé pour mettre en place des éco-lodges et une plantation de cacao et de vanille. Rejoint dans cette aventure par son petit frère Stève, le Saint-Égrévois doit toutefois renoncer à son rêve d'outre-mer. Si le projet n'a pas abouti, les deux amoureux de la nature en sortent grandis car, "on a dix ans d'écart et finalement on a appris

à se connaître en défrichant un bout de forêt équatoriale. À notre retour en métropole, on a voulu repartir ensemble sur un projet commun". De cette parenthèse tropicale, Frédéric et Stève ont notamment appris le travail du bois et ont souhaité mettre à profit cette nouvelle passion pour monter leur entreprise de création de bijoux faits à quatre mains.

Maîtrisant la chaîne de production de A à Z, les frères Niepce conçoivent leurs modèles, les réalisent, créent leur système d'attache en titane hypoallergénique. "On a vu les ravages de l'orpaillage en Guyane, on a cherché une solution alternative aux métaux précieux et rares. On aime tout faire nous-même. Dans cette logique, on a aussi fabriqué notre premier atelier tout en bois de récup' dans le jardin de nos parents" expliquent les deux touche-à-tout qui vendent leurs bijoux sur Internet et sur les marchés de créateurs. ■

En savoir + : bushaoreilles.fr

Objectif **emploi** !



Pour fluidifier les relations entre les entreprises et les demandeurs d'emploi, Saint-Égrève a accompagné le cinquième forum métropolitain de l'emploi en accueillant à l'Espace Robert Fiat une journée dédiée aux métiers du bâtiment, du transport et de la logistique. Ce vendredi 4 octobre, une centaine d'entreprises du territoire ont proposé plus de 600 postes. Au-delà de ce temps fort, les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier du soutien de la Maison de l'Entreprise et de l'Entreprise du Néron. ■

L'Espace entreprise de la MEEN

Le 1^{er} mardi du mois, l'espace entreprises de la Maison de l'emploi et de l'entreprise du Néron (MEEN) offre aux entrepreneurs une occasion d'en savoir plus et d'échanger avec des spécialistes des sujets abordés. Prochain rendez-vous le 3 décembre avec la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE) qui propose une expertise d'orientation et d'accompagnement au profit des demandeurs d'emploi, des actifs et des entrepreneurs. Sur inscription auprès de la MEEN (4 av. du Général de Gaulle). **En savoir + :** 04 76 13 18 05 ou contact@meen-neron.com

Zapping du mois

OCTOBRE

Vendredi

11



Teledyne e2v fait le plein

Des collégiens, des lycéens, des étudiants ou encore des personnes curieuses de découvrir l'un des fleurons industriels de Saint-Égrève se sont pressés dans les locaux de Teledyne e2v. En effet, à l'occasion des journées portes ouvertes proposées dans le cadre de la fête de la science, le spécialiste des semi-conducteurs et autres capteurs optiques de très haute technologie a reçu de nombreux visiteurs dont le maire et des élus locaux.

Tout sucre, tout miel



Depuis sa création, l'événement gourmand organisé par la Ville à l'espace Robert Fiat autour du miel a su évoluer pour répondre aux goûts des visiteurs. Le salon est consacré non seulement aux produits de la ruche, mais aussi aux arts et aux saveurs locales. Cette année, la manifestation rassemble huit apiculteurs de l'Abeille Dauphinoise et onze producteurs de savoureuses gourmandises les 23 et 24 novembre. "Cette journée met en avant non seulement des produits gourmands comme le miel bien évidemment, mais aussi des liqueurs de basilic, des chocolats, des fromages, de la charcuterie, des escargots ou des truffes et encore des productions artisanales locales solidaires. Promotion de la production locale et

forcément de la biodiversité, solidarité, découverte sont les maîtres mots qui sont à l'origine de cette manifestation", explique Geneviève Fougère qui coordonne l'événement pour la ville.

À côté de ces stands qui donnent l'eau à la bouche, une quinzaine d'autres exposants présente au public des produits culturels et solidaires. En effet, des associations saint-égrévoises profitent de l'occasion pour exposer et vendre leur production artistique, tandis que des petits artisans locaux ou des négociants spécialisés en produits solidaires et des associations internationales comme l'Unicef viennent présenter leur savoir-faire.

Un rendez-vous à ne pas manquer ! ■

Cross de la Ville : c'est reparti pour un tour !

Après avoir fêté son quart de siècle d'existence l'an passé, le Cross de la Ville revient au parc de Fiancey pour une 26^e édition qui promet aux amateurs du genre, de la boue, de la sueur et des larmes (de joie on espère). Au programme de l'événement sportif organisé par l'USSE athlétisme et la Ville le dimanche 24 novembre : 18 courses ouvertes à tous, dont un relais, le Challenge ville, et un "Run & bike" dont les bénéfices seront reversés à "Soleil rouge des clowns à l'hôpital", association d'aide aux enfants malades. ■

Renseignements et inscriptions :
usse-athle.fr



SPORT ADAPTÉ : les courses organisées dans le cadre du Cross de la Ville sont ouvertes aux athlètes du sport adapté

Mois de l'accessibilité



Le pôle jeunesse a profité des vacances d'automne pour proposer aux 12-17 ans un atelier de sensibilisation "Vivre avec le handicap"

Le Mois de l'accessibilité de l'agglomération grenobloise fait partie des grands rendez-vous qui, chaque année, mobilisent de nombreux Saint-Égrévois. Pour l'édition 2019, diverses animations pour sensibiliser et porter un autre regard sur le handicap sont proposées et pensées pour permettre à tous les participants de partager des moments conviviaux. Au programme, du 5 au 30 novembre, la Bibliothèque Barnave accueille une exposition artistique par les adhérents de l'association VELHP, tandis que La Vence Scène organise le 9 novembre à 15h une nouvelle séance ciné-ma différence autour de "Abominable", puis le 19 novembre un ciné-échange en lien avec le film "Hors Normes". Avant cela, le 14 novembre à 14h, la MSF propose un temps d'échanges autour des outils de communication qui facilitent la relation avec un enfant en situation de handicap dans le cadre des soirées "Questions de parents, questions d'acteurs". Enfin, un rencontre sportive adaptée est proposée le 27 novembre (sur inscription). ■

En savoir + : programme complet sur saint-egreve.fr, disponible également auprès de la MSF. Tél. : 04 76 56 05 40.

Régis Coulomb, une exposition particulière



La toile de Régis Coulomb qui a remporté les suffrages du public du premier salon régional de l'aquarelle

Ce sont les Saint-Égrévois eux-mêmes qui ont choisi d'offrir à Régis Coulomb l'opportunité d'exposer ses toiles à l'hôtel de ville. En effet, à l'occasion du premier salon de l'aquarelle de Saint-Egrève, les spectateurs ont plébiscité son travail et lui ont décerné le prix du public,

lui ouvrant ainsi la possibilité de présenter ses œuvres.

Gamin, Régis Coulomb a poussé dans la campagne du Haut-Var. De son petit village natal, l'artiste garde le souvenir de l'épicerie du coin où il achetait les bandes dessinées pour lesquelles il a très tôt développé

une véritable passion. *“Au départ, je les dévore sans même lire les bulles. C'est vraiment le dessin, les ambiances et les expressions qui me permettent de comprendre les histoires”*. Comme beaucoup, Régis apprend à dessiner en reproduisant ses héros préférés. Mais lui, le dessin ne le quitte

plus. Mieux, il améliore sa technique au cours de ses études et une expérience professionnelle de dessinateur industriel.

L'aquarelle, l'artiste s'y met *“à l'occasion d'un arrêt de travail pour opération d'un ligament croisé du genou”*. Peintre autodidacte, il pratique l'aquarelle depuis fin 2002 et se forme seul en s'appuyant sur des ouvrages techniques qu'il compulse avec attention. *“J'ai fréquenté la Cité des Arts de Chambéry de 2006 à 2012 en atelier libre”* précise Régis Coulomb, dont le travail alterne entre les portraits, le corps féminin, l'architecture et la montagne... Des aquarelles qui surprennent en général par la force et la saturation des couleurs contrairement à ce qui se fait classiquement. ■

Exposition ouverte du jeudi 7 au mardi 19 novembre

Horaires :

jeudi de 16h à 19h

vendredi de 14h à 17h15

samedi et dimanche de 14h à 17h30.

Participer au salon

Ouvert aux artistes aguerris, le deuxième salon régional de l'aquarelle est prévu en avril 2020. Pour participer, il est encore possible de transmettre un dossier de candidature jusqu'au vendredi 15 novembre. Une vingtaine de peintres seront retenus par le comité de sélection. **En savoir + :** saint-egreve.fr



Une falaise sous haute surveillance

Rendez-vous des plus prisés des grimpeurs locaux, le rocher d'escalade de Rochepleine attire aussi des spécimens de la faune locale qu'il faut protéger. En effet, alors que depuis quelques années, un couple de hiboux grand-duc niche à proximité des voies d'escalade, le site abrite désormais les amours de faucons crécerelles. C'est pour protéger la progéniture de ces petits rapaces que certaines

voies ont été fermées pendant la période de nidification de ces derniers. *“Les oiseaux considèrent les grimpeurs comme des prédateurs, ils quittent donc leur nid à leur approche, ce qui peut avoir pour incidence de chasser les faucons qui vont s'installer sur un site de reproduction moins favorable, ou s'il y a des œufs, d'avoir une mauvaise influence sur leur thermie voire de favoriser leur prédation par d'autres animaux”*,

explique Adrien Lambert, chargé de mission à la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Ce site est sous haute surveillance puisque en plus de la LPO, le Conservatoire des espaces naturels (CEN) et la Fédération française montagne et escalade (FFME) participent aussi à son entretien et à la préservation des espèces qui l'habitent. ■



FILM : la LPO a utilisé le site de Rochepleine pour tourner quelques images d'un film de sensibilisation aux bonnes pratiques à adopter pour que la cohabitation entre les sportifs et la faune se passe au mieux. Un travail à découvrir dans les mois qui viennent



Du soleil en novembre

Le mois de novembre est parfois considéré comme le plus déprimant de l'année à cause de son faible taux d'ensoleillement. Mais ce n'est pas une raison pour se laisser abattre et en attendant le retour du printemps, les Saint-Égrévois peuvent se rendre sur le nouvel outil web proposé par la Métropole pour trouver un moyen de rentabiliser le moindre petit rayon de soleil. En effet, avec *metrosoleil* (www.lametro.org/metrosoleil), il est possible de définir en quelques clics si son toit est propice à l'installation de panneaux solaires. Mis en ligne il y a quelques mois, cet outil permet

d'identifier le potentiel solaire de toutes les toitures de l'agglomération et d'indiquer l'éventuel intérêt financier d'un projet de production solaire photovoltaïque ou thermique.

Les résultats proposés par l'outil numérique sont assortis d'un conseil gratuit, neutre et non commercial, en phase avec les recommandations locales de choix d'énergies. Les simulations financières réalisées en instantané et en toute transparence sont appuyées par l'Agence locale de l'énergie et du climat qui peut accompagner un projet solaire pertinent et adapté à chaque

situation. Enfin, la Métropole propose de mettre les particuliers en relation avec des installateurs ayant signé une charte qualité et disposant des certifications et assurances requises, tout en s'engageant à fournir un devis clair et complet, et à accompagner leurs clients dans toutes les démarches administratives liées au projet. ■

À noter : cette opération n'a aucun lien avec une quelconque démarche commerciale et ne cautionne aucun démarchage à domicile proposant l'installation de panneaux solaires.

245,91 MWh

C'est, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la production totale d'électricité réalisée par Energy-citoyennes dans le cadre de son projet *Solaire d'ici*. Ce dernier permet à tous de souscrire des parts de capital de la société pour soutenir le développement des énergies renouvelables sur le territoire même sans être propriétaire d'une maison au toit bien orienté. Pour ce projet, l'entreprise solidaire espère installer à terme une puissance totale d'un Méga watt crête (MwC) de production d'électricité solaire locale, soit plus de 3 000 panneaux sur une surface équivalente à celle de la place Victor Hugo de Grenoble.

Le premier panneau solaire mis en place dans le cadre de ce projet l'a été à Saint-Égrève en 2017, sur le toit de l'école maternelle du Pont de Vence. ■

En savoir + : <https://energy-citoyennes.org>



PLUi : l'élaboration se poursuit

Grenoble-Alpes Métropole a reçu le rapport/conclusion du commissaire enquêteur relatif à l'enquête publique sur le Plan local d'urbanisme intercommunal. L'avis de ce dernier est favorable au projet de PLUi assorti de 44 réserves et de 132 recommandations. En ce qui concerne la commune de Saint-Égrève "la commission d'enquête n'a aucune réserve ni recommandation à exprimer". Pour mémoire, le PLUi de la métropole grenobloise définit les règles de construction et d'occupation des sols des 49 communes du territoire. Ce document doit entrer en vigueur en décembre prochain et remplacer les plans d'occupation des sols et les PLU communaux.

En savoir + : www.lametro.fr/648-l-enquete-publique.htm

Cimetière **zéro phyto**

Accessibilité, mise en place de nouveaux services (jardin du souvenir, columbarium, cavurnes), végétalisation, le cimetière de Saint-Égrève se transforme au fil des ans. Profitant des récents réaménagements du site pour le rendre totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, la Ville a pu supprimer définitivement tout recours aux produits phytosanitaires pour en entretenir ce site. *“Ce chantier nous a permis de reconfigurer les allées, on les a réduites autant que faire se peut et on a végétalisé autour. Pour les zones de passage, nous avons utilisé un gravier bien*

compact mélangé avec un peu de chaux. Ainsi, plus besoin d’avoir recours à des désherbants puisque le piétinement des passants aide à éradiquer les mauvaises herbes”, précise Xavier Damboradjian, responsable du secteur des espaces verts qui indique que cette expérimentation fonctionne depuis avril sans problème et de préciser que *“la nature reprendra certainement un peu sa place, mais nous n’interviendrons plus que de manière ponctuelle avec un desherbage manuel”*.

Ainsi, Saint-Egrève est désormais une ville 100 % zéro pesticide ! ■



Le cimetière de la Ville compte 3365 places et a un taux d’occupation d’environ 90 %

(8 000 €

c’est le budget consacré à la rénovation du sol du préau du groupe scolaire mixte 2 de La Monta. Les travaux sont programmés pendant les vacances d’automne.

Square **Armand Nordon**



Les travaux métropolitains de requalification du square Armand Nordon se poursuivent et devraient se terminer dans le courant du mois. Lancé en septembre le chantier a déjà permis de retirer l’ensemble des pavés du site, d’en refaire les terrassements et d’enfouir les réseaux. La prochaine étape consiste à refaire les revêtements de sol qui doivent être réalisés en *“enrobés grenailés”*. Après avoir étalé une première couche, il faudra attendre entre deux et trois semaines afin que celle-ci dégaze et se stabilise avant de pouvoir lui appliquer le traitement *ad hoc* pour qu’elle ait un aspect grenailé. Puis les barrières et le mobilier urbain pourront ensuite être mis en place. ■

Place des marronniers

Les travaux de marquage des places de stationnement et des cheminements sécurisés pour les piétons de la place des marronniers sont légèrement décalés dans le temps. Initialement prévu pour les vacances d’automne, ce chantier ne se déroulera que courant novembre. En effet, les congés ont été mis à profit par les services métropolitains pour refaire le revêtement de cette place ainsi que celui d’une partie de la rue Mélusine. Le temps que les matériaux utilisés pour cette réfection -qui n’était pas inscrite au programme initial du projet- soient stabilisés, les marquages au sol pourront ensuite être réalisés.

(10 000 €

C’est le budget consacré par la Ville à la remise en état des terrains un et deux à côté du club house des tennis à Fiancey. Ces derniers ont été poncés, les trous ont été bouchés et les peintures ainsi que les tracés ont été refaits.

Accessibilité des tennis couverts

Dans les semaines qui viennent commencent les travaux de mise en accessibilité des tennis couverts de la Ville. Situé derrière la Halle Jean Balestas, cet équipement, dont la toiture vient d’être refaite par la Ville pour 270 000€, n’est en effet pas un modèle du genre puisqu’il faut emprunter un chemin caillouteux avant de pouvoir profiter des deux courts. 110 000 € de budget sont donc consacrés à la réalisation d’un cheminement de qualité ainsi qu’à la mise en place d’une rampe pour personnes à mobilité réduite et de barrières en bois pour sécuriser le site.

Participation

Le budget participatif 2019-2020 se dessine

Pour la troisième année consécutive, la Ville consacre 45 000€ au budget participatif des Saint-Égrévois. Fin septembre les conseils des habitants ont étudié les propositions qu'ils ont hiérarchisées afin d'établir une priorité dans leur réalisation. Explication.

Le 26 septembre dernier, les débats ont été animés au conseil des habitants. Les membres de cette instance citoyenne étudiaient en effet les projets soumis par les Saint-Égrévois dans le cadre du budget participatif 2019-2020. Lancé en 2017 sous l'appellation Apih, le dispositif a pour objet de financer des idées d'investissement portées par les Saint-Égrévois. "Cette année, 14 projets proposés par les habitants ont été étudiés par les membres du conseil des habitants. Certains n'étaient pas recevables car ils relevaient de compétences métropolitaines plutôt que municipales", explique Fabien Scarabelli chargé de mission développement durable qui suit ce dossier pour la Ville. Finalement, les membres des conseils des habitants se sont plus particulièrement concentrés sur cinq projets et en ont retenu deux qui seront présentés lors du prochain conseil municipal avant d'être inscrits au prochain budget.

Les lauréat 2019

À l'unanimité c'est un projet tout simple qui a retenu l'attention de tous : l'installation de panneaux d'identification pour présenter les noms vernaculaires et scientifiques des plus beaux arbres de la commune. "Le projet a séduit tout le monde notamment pour sa valeur pédagogique et sa simplicité de réalisation.



Des arbres remarquables seront mis en valeur grâce au budget participatif

Mais des débats très intéressants ont été menés pour savoir quel devait être le niveau d'information des panneaux en question", constate Fabien Scarabelli qui rappelle que le second projet retenu devrait être "l'extension de la zone fitness de Fiancey. Celle-ci est déjà le fruit d'un projet soumis dans le cadre du premier budget participatif de la commune et, devant son succès, il a été jugé utile de lui adjoindre trois nouveaux agrès pour mettre en place un circuit d'entraînement complet".

Concrétisations

Les deux projets retenus dans le cadre de la saison précédente sont en cours de réalisation. Mais si la borne de recharge solaire pour les appareils nomades devrait prochainement être installée à proximité du Pont de Vence, la réalisation des

nichoirs à oiseaux prend un peu de retard. Cela s'explique par l'ampleur qu'a pris cette idée. "En tout, une centaine de nichoirs devraient pouvoir être installés. À partir de l'idée initiale, il a aussi été proposé de mener un projet global visant à faire du parc de Fiancey un site ornithologique labellisé "refuge LPO" où la mise en place de nichoirs s'accompagnera de plantations d'arbustes à baies prisés par les oiseaux que l'on souhaite attirer. Le projet, s'étalera sur trois ans et bénéficiera d'un suivi ornithologique pour mesurer l'impact de ces initiatives. Il sera mené de manière participative puisque des ateliers de fabrication de nichoirs devaient être proposés. Enfin, l'idée est aussi d'attirer des prédateurs naturels des moustiques afin de réduire les nuisances dans le secteur", explique Fabien Scarabelli. ■

Le budget participatif en bref

Le budget participatif des Saint-Égrévois est un dispositif qui permet aux habitants de la ville de proposer une idée d'investissement à réaliser sur l'espace public. Initiées par les habitants, développées et mises en forme avec les services de la Ville, les idées susceptibles d'améliorer le cadre de vie local sont ensuite soumises au conseil des habitants qui les analyse et les classe par ordre de priorité. Il soumet ensuite au conseil municipal les projets qu'il a retenus afin qu'ils soient réalisés.

Un projet déjà réalisé

Parmi les propositions 2019, une Saint-Égrévoise a proposé la mise en place d'une fontaine à eau dans le parc des Mails. Hasard : un tel équipement était déjà prévu au budget 2019. La Ville s'est donc rapprochée de l'habitant en question pour étudier avec lui le meilleur emplacement pour cette fontaine avant de l'implanter.

(2012 C'est l'année de création du conseil des habitants, instance participative à l'échelle des quartiers. Il est le terrain d'expression de l'expertise d'usage de chacun de ses membres et s'inscrit dans un processus de participation citoyenne.

Service public

Saint-Egrève enrichit l'open data métropolitain

En matière d'action publique, la transparence est la règle. Pour permettre à tous, et plus particulièrement aux entreprises souhaitant développer des applications pratiques, la Métropole a lancé en 2016 son portail "open data" data.metropolegrenoble.fr qui devrait à terme se transformer en mine d'informations provenant des 49 communes de Grenoble-Alpes Métropole. Petit à petit l'outil s'enrichit de jeux de données normalisées disponibles en fichiers facilement réutilisables. À l'heure actuelle, 81 sont dès à présent proposés aux internautes par la Métro, Grenoble, le SMTC et... Saint-Égrève qui a récemment mis à la disposition du public son cinquième jeu de données ! Un chiffre qui devrait s'étoffer au fil du temps. Il faut dire que depuis de nombreuses années, la Ville s'efforce de son côté de mettre à disposition un maximum d'informations aux utilisateurs sur son site internet saint-egreve.fr. Parmi elles, on peut bien évidemment trouver les délibérations et autres comptes-rendus succincts du conseil municipal, les archives des publications municipales, les menus des restaurants scolaires, le budget... Bref tout, tout, tout (ou presque) ce que l'on souhaite pour mieux connaître Saint-Égrève et son fonctionnement. Pour mémoire, l'open data ou données ouvertes est une donnée numérique dont l'accès et l'usage sont laissés libres aux usagers. ■



Toutes les données métropolitaines sur : data.metropolegrenoble.fr

Zapping du mois

OCTOBRE

Jeudi
24

Les archives prennent de l'espace

Les archives municipales vont prochainement pouvoir prendre leurs aises. En effet, la Ville consacre un budget de 432 000€ environ à l'extension du local qui, dans les sous-sols de la mairie permettent de conserver précieusement les documents qui retracent l'histoire administrative de la commune. Les travaux de cette extension, qui mordra sur l'actuel garage souterrain, permettront notamment de créer une salle de 144 m² équipée de plus de 1300 m linéaires de rayonnages mobiles et dont la température et l'hygrométrie seront finement régulées.



Conseil municipal

La prochaine séance publique se déroule **mercredi 27 novembre** à 19h en salle du conseil de l'hôtel de ville.

8 C'est le nombre de vélos électriques achetés par la ville dans le cadre de son Plan déplacement mobilité (PDM). Ils permettront aux agents de se déplacer en ville sans avoir recours à des véhicules thermiques. 12 000€ ont été consacrés à ce projet.

Le budget en débat

Avant de rédiger et d'adopter le budget primitif de la Ville, élus et personnels municipaux travaillent durant des mois à son élaboration. En effet, cette somme importante de données et de choix est le fruit d'un processus participatif et si le budget est voté en décembre, c'est dès le mois de juillet que les énergies commencent à être mobilisées pour son élaboration. Première étape de ce travail, les futures dépenses de fonctionnement et d'investissement nécessaires à la concrétisation des idées impulsées par les élus. Estimations, arbitrages, premiers éléments de la loi de finances, évaluations des "bilans et perspectives" produits par chaque service doivent être analysés par l'exécutif municipal avant de mener des réunions d'arbitrage budgétaire. Une fois ce travail préparatoire bouclé, le débat d'orientation budgétaire peut être organisé publiquement pour être le siège d'échanges contradictoires entre les différents groupes du conseil municipal et permettre au public de mieux cerner les enjeux du budget prévisionnel de l'année à venir. Mais, élections municipales obligent, cette année, le budget devrait être limité à un budget de maintenance de fin de mandat. ■



dossier

© Olivier GALEA



© Olivier GALEA

Sécurité civile

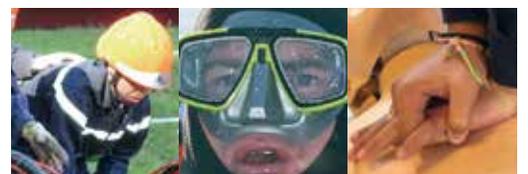
La caserne fait partie de l'histoire même de Saint-Égrève. À l'origine municipale, elle est passée dans le giron du département en 2000 mais reste profondément ancrée à la ville.
Présentation.

Caserne d'un service



sommaire du dossier

- page 14
JSP, une vocation dès le plus jeune âge
- page 15
*Fabrice Benevent : professionnel, volontaire et bénévole !
Apprenez les gestes qui sauvent*
- page 16
*Claude Bénistand prend les commandes
Olivier Galéa immortalise les pompiers
Devenir pompier volontaire*





© Olivier GALEA

es pompiers, public au cœur de la ville

Auparavant communale, la caserne des pompiers de Saint-Égrève était située à proximité du château Borel, dans les actuels locaux associatifs de l'espace Visancourt. Avec un espace devenu trop exigüe, c'est en 1982 qu'elle a été transférée dans les anciens locaux des services techniques municipaux de Planfay.

Un service public territorial

Le service d'incendie et de secours était historiquement un service municipal jusqu'en 2000, date à laquelle les sapeurs-pompiers n'ont plus été gérés par la ville, mais par le service départemental d'incendie et de secours de l'Isère (SDIS38). La départementalisation a permis d'uniformiser les casernes et a offert une mutualisation des

moyens et des zones d'intervention. Certains services administratifs sont depuis mutualisés et la caserne de Saint-Égrève dépend du centre "nord agglo", regroupant les casernes de Grenoble, du Sappey-en-Chartreuse et de Saint-Égrève. L'État-Major situé à Fontaine, un centre de formation à la Côte-Saint-André ou encore une plateforme logistique à Voiron, sont communs à tous les sapeurs-pompiers du département. "La départementalisation a offert une homogénéisation des secours sur l'ensemble de l'Isère en termes de moyens.", explique le lieutenant Claude Bénistand, nouveau commandant de la caserne. 80 % des interventions des pompiers saint-égrévois se déroulent sur le territoire communal, Saint-Martin-le-Vinoux, Quaix en Chartreuse,

Proveysieux, Mont-Saint-Martin et Le Fontanil, mais ce n'est qu'une zone de première intervention. En effet, ils peuvent également être missionnés sur l'agglomération et même sur l'ensemble du département en fonction des disponibilités et des spécialités requises.

Un engagement professionnel et citoyen

Dans une trentaine de casernes du département (sur 113 -ndlr) sont affectés des sapeurs-pompiers professionnels (SPP), c'est à dire des agents titulaires de la fonction publique ayant passé des concours. À Saint-Égrève, 12 SPP travaillent par garde de 12 heures en journée et hors week-end (contrairement aux casernes plus importantes où les SPP peuvent être de garde tous les jours et toutes les nuits - ndlr). Le reste du temps, les gardes de nuit et des week-ends sont assurées par les sapeurs-pompiers volontaires (SPV). À Saint-Égrève, 48 sapeurs-pompiers sont volontaires. "Ils sont seulement une trentaine à intervenir régulièrement alors qu'ils étaient plus de 60 il y a quelques années."



LE SAVIEZ-VOUS ?

"On décale !": c'est le terme utilisé par les sapeurs-pompiers lorsqu'ils sortent en intervention. Cela vient de l'époque où les pompiers utilisaient des charrettes à chevaux, les véhicules en attente d'intervention étant maintenus en poste par des cales placées sous les roues.

Au SDIS le langage est codifié est les sigles font partie du langage courant dans les casernes : SPV, SPP, ISP, VPRO, DOP, carré des 9... les extérieurs ont du mal à s'y retrouver.

12

C'est le nombre de sapeurs-pompiers professionnels à la caserne de Saint-Égrève. À ceux-là s'ajoutent 48 pompiers volontaires dont 2 infirmières sapeurs-pompiers (ISP).

... explique Bernard Baldachino, en charge des plannings, et de rajouter "les effectifs sont restreints et on essaye tant bien que mal d'organiser les gardes en fonction des disponibilités de chacun". En effet, les casernes sont à flux tendu et elles recrutent continuellement des pompiers volontaires qui viennent de plus en plus à manquer et sans qui les gardes ne pourraient être organisées. "Nous avons recruté une dizaine de volontaires en septembre, notamment grâce à notre présence lors du forum des associations. Mais cela n'est pas suffisant." explique Claude Bénistand, en précisant "devenir pompier volontaire est un réel en-

gagement citoyen, cela demande beaucoup de disponibilité et une formation permanente."

Un rythme de caserne

En garde, un sapeur-pompier volontaire ou professionnel exécute des tâches administratives, s'assure du maintien et du bon fonctionnement du matériel, réalise des entraînements sportifs et des manœuvres... des journées régulièrement interrompues par des alertes ou des demandes de secours. "En 2018, les pompiers de Saint-Égrève sont intervenus 1646 fois, soit une moyenne de quatre à cinq sorties par jour", raconte Claude Bénistand, qui ajoute "chaque

intervention est différente et moins de 10 % concernent des incendies." Le métier de pompier est convoité par de nombreux enfants et contrairement à ce que l'on peut croire, sa fonction principale n'est pas d'éteindre des feux. Mais le rêve de jeunesse ne se concrétise pas si souvent et devenir pompier est avant tout d'un réel engagement citoyen. Cela demande une grande disponibilité, de l'abnégation et, qu'ils soient professionnels ou volontaires, ces hommes et femmes qui sautent le pas font preuve d'altruisme et de solidarité... In fine, il s'agit dans 95 % des cas d'une vocation. ■



1 646 C'est le nombre d'interventions qu'ont réalisées les sapeurs-pompiers de Saint-Égrève

JSP, une vocation dès le plus jeune âge



Les JSP lors du rassemblement départemental à Uriage en juin 2019.

L'association des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Saint-Égrève est l'une des 32 sections existantes en Isère, sur les 113 casernes que compte le département. C'est notamment pourquoi elle est ouverte aux jeunes au-delà de la commune, certains venant même de Villars-de-Lans. Elle est gérée par une équipe de bénévoles, pompiers ou non, encadrant des jeunes de 11 à 18 ans. Ce centre d'enseignement accueille actuellement 35 jeunes et les prépare à acquérir les compétences nécessaires pour devenir sapeur-pompier profession-

nel ou volontaire. Pendant quatre ans, ils s'entraînent cinq heures par semaine, pour pouvoir prétendre au brevet de cadet à la fin du 4^e cycle. À Saint-Égrève, les séances se déroulent chaque samedi, hors vacances scolaires, de 13h30 à 18h30. Il n'en faut pas moins pour découvrir le matériel, apprendre les techniques de lutte contre l'incendie, connaître les gestes qui sauvent, pratiquer (beaucoup) de sport, participer à des manœuvres et des cérémonies, mais aussi assister aux cours théoriques. "Pour le jeune intégrant les JSP, c'est un vrai engagement,

car en plus des cinq heures de pratique par semaine, des manifestations spécifiques et des cérémonies, s'ajoute l'apprentissage de la théorie à domicile. Les jeunes ont accès, depuis cette année, à tous les supports en ligne sur notre site Internet", explique Fabrice Benevent, président de l'association, "nos cours sont adaptés aux troubles DYS (dyslexie, dysgraphie, dysorthographe...) qui concernent aujourd'hui de nombreux enfants". De la même manière, les JSP suivent des entraînements en fonction de leur âge et de leur morphologie. Ainsi, les activités ne manquent pas et les jeunes apprennent dans le même temps à gagner en courage, évoluer au sein d'une équipe, partager des valeurs de solidarité et de civisme, respecter l'uniforme, le tout au sein de la vie de caserne.

En 2019 sur les 33 jeunes souhaitant intégrer les JSP, seulement 12 ont été reçus. À l'issue des quatre années de formation, une fois le brevet en poche, cet enseignement leur permettra d'accéder plus facilement et plus rapidement à la fonction de sapeur-pompier volontaire.

Pour les intéressés, rendez-vous à la rentrée 2020 ! ■

+ d'infos : jsp-saint-egreve.fr
ou facebook.com/jpsaintegreve/



© Olivier GALEA

POURQUOI LA SIRÈNE SONNE TOUS LES MOIS ?

Le rituel immuable de la sirène du premier mercredi du mois n'aura échappé à personne, mais pourquoi ? Il s'agit simplement d'un exercice pour vérifier son bon fonctionnement. Les sirènes ont été lancées lors de la deuxième guerre mondiale afin de prévenir la population d'un éventuel raid aérien. Depuis, elles servent toujours à informer la population d'une catastrophe naturelle ou industrielle.

Reconnaître une alerte : en cas d'événement majeur (inondation, crue torrentielle, éboulement, risque industriel...), l'alerte sera donnée par la sirène. Le signal prendra la forme d'un son modulé de trois fois 1 minute 41 secondes, séparé d'un silence de 5 secondes. Le signal de fin d'alerte est un son continu de 30 secondes.

en 2018, dont 1226 secours aux personnes, 138 feux et 171 risques divers (inondations, fuites de gaz...).

Professionnel, volontaire et bénévole !

Souvent, un pompier a dans son ADN les gènes de l'altruisme, de l'esprit d'équipe et de la solidarité. Fabrice Benevent, sapeur-pompier professionnel, volontaire et également président de l'association des Jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Égrève en est un bel exemple. Ce Saint-Égrévois, SPP affecté à la caserne de Crolles, devient SPV à la caserne de Saint-Égrève lorsqu'il ne "travaille pas". Ce dernier s'est pourtant engagé sur le tard en tant que pompier, contrairement aux nombreux jeunes qu'il encadre aux JSP. "Je suis fils de gendarme et j'ai baigné dans le milieu de la montagne avec le PGHM. Depuis tout petit, je voulais être au service des autres. J'ai passé un brevet d'Etat ski alpin en 1999" explique-t-il et précisant "mon beau-frère étant pompier professionnel, j'ai découvert une autre facette du secours à la personne et je me suis lancé." Il devient ainsi pompier volontaire à Eybens en 2002, puis à la caserne d'Echirolles en 2004 avec une spécialité de maître-chien d'avalanche et de recherche de personne égarée ou en décombres. En 2008, il passe le concours professionnel. Il est ensuite affecté à la caserne de Meylan, puis à Echirolles en 2009 jusqu'à sa mutation à Crolles en 2015. "Je pouvais venir à Saint-Égrève, mais je n'aurais pas pu être volontaire dans ma ville" précise-t-il. Alors il a fait le choix de



travailler dans une autre caserne, même s'il passe beaucoup de temps à Saint-Égrève, en tant que volontaire ou en tant que bénévole aux JSP.

Chez les Benevent, pompier c'est une affaire de famille ! En effet, sa femme est également infirmière SPV à Saint-Égrève, encadrante des JSP, et leurs deux enfants de 10 et 15 ans sont tous deux dans le parcours des JSP. Une vocation qui se transmet entre générations... ■



Apprenez les gestes qui sauvent

Les casernes proposent une initiation aux gestes de premiers secours. Organisées un samedi par mois, ces séances de deux heures sont gratuites et ouvertes à tous sur inscriptions. Attention, le nombre de places est limité !

Inscrivez vous sur : www.sdis38.fr/57-les-initiations-dans-votre-caserne

dossier ... Claude Bénistand prend les commandes



© Olivier GALEA

Claude est Saint-Égrévois depuis toujours, il s'est engagé dans les JSP quand il avait 10 ans. C'est en 1981, toujours dans cette même caserne qu'il a débuté en tant que pompier volontaire. Depuis, sa carrière s'est déroulée de manière assez classique et il a su monter les échelons au cours de ses 38 années de carrière. Dès 1983, il obtient le grade de Caporal et devient SPP en 1986. Fêru de plongée, il associe passion et profession et se spécialise en tant que plongeur au sein du pôle nautique (situé à l'époque dans la caserne de Saint-Égrève - ndlr). "Le pôle nautique est l'une des spécialités des pompiers. Il regroupe les plongeurs, les sauveteurs en surface et les conducteurs d'embarcation. Je suis devenu chef d'unité plongée en 1990 et gérais les exercices et les commandes de matériel jusqu'en 2008", en précisant "les départs se faisaient essentiellement par hélicoptère du stade de rugby situé à côté du château Borel". À raison d'un entraînement par semaine, ces équipes nautiques réalisent en moyenne une centaine d'intervention par an. Si aujourd'hui Claude ne plonge plus du fait de ses fonctions, il est toujours responsable de

la logistique du pôle nautique et participe à l'astreinte de décision. Dans le même temps, il deviendra sergent en 1995, puis adjudant chef en 1999 avant d'être nommé lieutenant en 2015, date à laquelle il changera d'affectation et partira de la caserne de son enfance pour aller à celle de Grenoble. De retour dans sa ville de cœur, le lieutenant Claude Bénistand a pris les commandes de la caserne de Saint-Égrève le 1^{er} septembre 2019. "J'ai à cœur de redonner vie à cette caserne et mes liens avec cette dernière me permettra, je l'espère de garder un bon relationnel avec les équipes. J'ai également l'objectif d'étoffer l'équipe de pompiers professionnels et de développer le volontariat. En parallèle, je vais également travailler sur le projet d'une nouvelle caserne plus accessible, même si ma priorité reste avant tout les secours." Des perspectives ambitieuses qui, nous lui le souhaitons, si elles se réalisent avec succès lui permettront de terminer sa carrière à Saint-Égrève. La passation officielle de commandement avec le lieutenant Christophe Paluszkiwicz se déroule le 8 novembre prochain devant l'hôtel de ville. ■

DEVENIR POMPIER VOLONTAIRE

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il faut être âgé de 16 ans minimum, être apte médicalement, faire preuve d'une grande motivation et avoir des disponibilités. Les sapeurs-pompiers volontaires sont sollicités essentiellement la nuit et le week-end. Une lettre de motivation (avec mail et coordonnées) est à adresser à la caserne, située au 2 rue de Planfay à Saint-Égrève. **Plus d'infos** : sdis38.fr

Olivier Galéa immortalise les pompiers



Olivier Galéa, Saint-Égrévois depuis plus de 20 ans, est éducateur spécialisé dans un foyer d'hébergement pour adultes en situation de handicap. Passionné de photographie, il

partage le quotidien des sapeurs pompiers de l'Isère depuis 1998. Auto-entrepreneur, il consacre pas moins de 15 à 20 % de son temps à la photo. "J'ai débuté la photo dans les casernes car j'avais un couple d'amis sapeurs-pompiers volontaires à Sassenage, c'est ainsi que j'ai découvert ce milieu. Depuis, je réalise régulièrement des photos lors de manœuvres et ai fait plusieurs calendriers pour

les pompiers, notamment ceux de Saint-Égrève." Il est missionné ainsi par plusieurs casernes et est en pour-parler pour travailler en tant que photographe avec le Sdis. "J'ai déjà réalisé plusieurs expositions de photos de pompiers lors de festivals, à la mairie de Sassenage ou encore au

Sdis. Je ne fait pas de reportage mais plutôt des portraits ou des actions de manœuvres" précise-t-il. Des photos esthétiques sur les pompiers mais également sur d'autres thèmes comme le jazz, la nature ou encore le milieu du handicap où il réunit passion et profession. ■

Découvrez quelques-uns de ses clichés dans ce dossier ou encore sur : progalea.wixsite.com/progalea ou facebook.com/Olivier-GALEA-Photographies-171060389765520/

Folk of Grenoble



Le bluegrass, c'est de la country mais version "high tempo" avec un côté virtuose et des envolées vocales. Musique traditionnelle venue tout droit des USA, le style a été distillé par le duo folk grenoblois "Father I like to Folk" qui a apporté à ce cocktail musical des Appalaches des saveurs alpines en y ajoutant quelques gouttes de jazz et de rock. Pour prendre une rasade de folk comme on dégusterait un shot d'alcool du clair de lune qui titre à plus de 60 degrés, rendez-vous est pris avec Manon Petit à la contrebasse et au chant et Philippe Rennard à la guitare et au chant qui s'installent à la bibliothèque à Barnave le 16 novembre à 17h le temps d'un showcase mis en place avec en partenariat avec Retour de scène/ Dynamusic. ■

Renseignements : 04 76 75 40 63 ou bibliotheque.saint-egreve.fr

Zapping du mois

OCTOBRE

Samedi

11



Café carrément culturel

La toute jeune association Culture&Nous vient de lancer son café culturel. Accueilli par l'espace convivialité de La Vence Scène, ce nouvel événement a attiré beaucoup de monde. Il faut dire qu'entre le bar à produit locaux, la décoration "lounge" et les quelques notes de jazz savamment dispensées, tout était fait pour proposer une ambiance "cosy" propice aux rencontres et aux échanges. Un rendez-vous qui devrait se renouveler tous les 15 jours environ... Prochain rendez-vous vendredi 8 novembre à 18h.

Ski/Surf

C'est parti pour la saison 2020 de ski et de surf du Sou des écoles laïques. Pour tout savoir des mois à venir, une réunion d'information et d'inscription est programmée le vendredi 22 novembre de 18h à 20h à la Maison des associations (1 rue Casimir Brenier). Pour mémoire, l'association propose tous les samedis après-midi de janvier à mars (sauf vacances scolaires) d'initier ou perfectionner les plus jeunes au ski ou au surf. Ouverts aux enfants à partir de 7 ans, du niveau débutant jusqu'à la flèche en ski et débutant ou confirmé en surf, les cours sont encadrés par des bénévoles et validés par l'ESF.

En savoir + : soudesecoles-stegreve.fr / : ski@soudesecoles-stegreve.fr ou 06 22 66 18 73 (Véronique) ou 06 74 02 42 24 (Philippe).

JOUETS EN BOURSE : pour vendre ses jeux et jouets lors de la bourse aux jouets de l'association familiale du 17 novembre, les dépôts se font à l'espace Robert Fiat le vendredi 15 novembre de 15h45 à 21h et le samedi 16 de 9h à 13h. En savoir + : 04 76 75 27 57 ou af-st-egreve.org

Un vestiaire toujours plus solidaire !



À vis aux amateurs de vêtements vintage, de mode à moindre prix et de réemploi pour les textiles : le vestiaire de la solidarité proposé par le Secours populaire étend ses horaires d'ouverture. Ce magasin associatif solidaire qui était déjà ouvert chaque mercredi et jeudi matin de 9h30 à 11h à la maison des solidarités et des familles, accueille désormais les chineurs le mercredi après-midi. En effet, les bénévoles ouvrent aussi les portes de leur vestiaire

le mercredi de 14h à 17h pour calquer ses heures d'ouverture à celles de l'Epice'riz.

À noter : le vestiaire de la solidarité n'est pas réservé aux familles en difficulté économique mais bien à l'ensemble de la population. Les sommes récoltées par les bénévoles servent par la suite à financer des projets solidaires du Secours populaire. ■

En savoir + : saint.egreve@spf38.org

+ D'AFFAIRES : la braderie du vestiaire de la solidarité est l'occasion de faire le plein d'affaires. Rendez-vous le 9 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le 10 novembre de 9h à 12h à la MSF

LA VENCE SCENE

Samedi 16 novembre à 20h

Un éléphant qui ne trompe pas

Spectacle de tous les superlatifs, The elephant in the room bouscule tout sur son passage. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce pachyderme là n'est pas un balourd. Loin de là ! Particulièrement attendus par les Saint-Égrévois qui se sont littéralement précipités pour réserver leur place, les doux dingues du Cirque Le Roux fusionnent comédie théâtrale, prouesses circassiennes et film noir hollywoodien. L'ambiance un rien surannée, feutrée et raffiné digne des plus belles œuvres d'Agatha Christie tranche avec les chutes, acrobaties inconsidérées et autres prouesses d'équilibre qui s'enchaînent le plus naturellement du monde pour une histoire d'amour et d'humour glamour. ■



Samedi 23 novembre à 20h

Les talents prennent leur élan



Laissez-vous surprendre par la nouvelle sélection d'artistes du tremplin Jeunes talents ! Organisé par le pôle jeunesse et le service culturel à La Vence Scène, cet événement s'est imposé au fil des ans comme le rendez-vous incontournable qui permet de découvrir les artistes de demain. Le temps d'une soirée, les jeunes artistes de toute la région se succèdent sur scène et dévoilent leurs talents devant un public déchaîné et un jury composé de professionnels du monde du spectacle. Celui-ci aura pour mission de désigner à l'issue de cette soirée les grands gagnants du tremplin. (Voir aussi en page 4). ■

Vendredi 30 novembre à 20h

Les (pas tant) Petits Caraoquets (de Conserve) !

Après "La carriole fantasque de Monsieur Vivaldi", qui avait enchanté La Vence Scène, la Compagnie des Gentils revient à Saint-Égrève pour sa nouvelle création. Une fois de plus la scénographie est ici fantastiquement et ingénieusement bricolée pour permettre aux artistes d'explorer le monde fabuleux du karaoké ! Pour ce spectacle humoristique, musical et participatif estampillé "100% gentils !", "Castafiores" de salle de bain, "fredonneurs" timides ou "casseroles extraverties", vont être sollicités pour pousser la chansonnette afin de remplir "l'Accumulalateur" de la famille Gaillard !

En savoir plus : ciegentils.com



Mardi 12 novembre 20h

Wonder



Né avec une malformation au visage, August entre à l'école pour la première fois en CM2. Cette arrivée en classe d'un enfant manifestement différent va confronter tous les protagonistes à leurs propres limites. Adaptation du roman du même nom porté par Julia Roberts et Owen Wilson, le film est projeté dans le cadre du festival "Vues de familles" organisé par L'Union départementale des associations familiales de l'Isère. De son côté, le Pôle Ressource Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère s'associe à l'Association familiale de Saint-Egrève pour proposer au public d'échanger sur les singularités des uns et des autres, de ce qu'elles impliquent et de comment leur faire une place. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les séances "spéciales" cinéma (ciné-débat, séance animée, ciné-ma différence... peuvent être achetées en ligne sur la billetterie de La Vence Scène (lavencescene.saint-egreve.fr)

l'agenda du 7 au 26 novembre

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ, exposition des œuvres des adhérents de l'association Vivre ensemble le handicap psychique à la bibliothèque Barnave.

DU 7 AU 17 NOVEMBRE

Exposition des aquarelles de Régis Coulomb au Château Borrel. Vernissage jeudi 7 novembre à 18h30. Entrée libre (voir aussi page 5).

VENDREDI 8 NOVEMBRE

Café culturel par Culture&Nous à La Vence Scène. 18h.

SAMEDI 9 NOVEMBRE

MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ, **Ciné ma différence**, "Abominable", séance adaptée aux personnes en situation de handicap. 15h.

Tennis de table, l'équipe N1 de l'USSE reçoit Cugnax Villeneuve à la halle Jean Balestas. 17h.

Loto de la section natation de l'USSE à l'espace Robert Fiat. 18h30.

9 ET 10 NOVEMBRE

Braderie du vestiaire de la solidarité par le Secours populaire à la MSF. Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et dimanche de 9h à 12h.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

Basket, l'équipe N3 féminine de l'USSE reçoit Meyzieu au gymnase Lionel Terray. 15h30.

LUNDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 au Monuments aux morts de La Monta. 11h30.

MERCREDI 13 NOVEMBRE

MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ, **Temps d'échanges** avec les exposants de l'association VELHP à la bibliothèque à Barnave. 18h.

JEUDI 14 NOVEMBRE

MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ, **"Questions de parents, questions d'acteurs"** à la MSF sur les outils de communication facilitant la relation avec un enfant en situation de handicap. Soirée animée par "Parents ensemble" et le GPED. 20h.

VENDREDI 15 NOVEMBRE

Atelier numérique "découvrir la numothèque Grenoble-Alpes Métropole" à la bibliothèque

Barnave. Inscription obligatoire. 10h. En savoir + : 04 76 75 40 63.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

"Rendez-vous d'Antoine" sur les pépites de la rentrée à la bibliothèque à Barnave. 10h.

Showcase de "Father I like to Folk" en partenariat avec Retour de scène/Dynamusic à la bibliothèque à Barnave. 17h

Spectacle "the elephant in the room" à La Vence Scène. 20h.

Basket, l'équipe pré-nationale masculine de l'USSE reçoit Mantaille au gymnase L.Terray. 20h30.

DIMANCHE 17 NOVEMBRE



Bourse aux jouets de l'Association familiale à l'espace Robert Fiat. De 8h à 14h.

MARDI 19 NOVEMBRE

Atelier numérique, "Découvrir Windows 10" à la bibliothèque Barnave. Sur inscription. 17h30. En savoir + : 04 76 75 40 63.

MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ, **Ciné-débat** "Hors normes" à La Vence Scène en présence de "Envol Isère autisme" et C3R. 20h.

MERCREDI 20 NOVEMBRE

L'heure du conte à partir de 4 ans à la Bibliothèque à Barnave. 15h30.

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Tremplin Jeunes Talents à La Vence Scène. 20h.

Handball, l'équipe N2 féminine de l'USSE reçoit Bron à la halle Jean Balestas. 20h30.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

26^e Cross de la Ville, par l'USSE athlétisme et la Ville au parc de Fiancéy. De 10h30 à 16h.

En savoir + : saint-egreve.fr et usse-athle.fr.

MARDI 26 NOVEMBRE

Atelier numérique "Découvrir votre Smartphone (Android et IOS)" à la bibliothèque à Barnave. (Inscription obligatoire). 17h30.

LA VENCE SCÈNE cinéma

▶ **Martin Eden** (VOSTF)

Le 6 novembre à 17h30 ; le 8 nov. à 20h⁽³⁾ ; le 9 nov. à 17h45 ; le 12 nov. à 20h30.

▶ **Mon chien stupide**

Le 6 novembre à 17h45 et 20h ; le 8 nov. à 20h30 ; le 9 nov. à 17h30 ; le 10 nov. à 17h30 ; le 11 nov. à 15h et 20h30.

▶ **Hors normes**

Le 6 novembre à 15h ; le 7 nov. à 20h ; le 9 nov. à 20h ; le 10 nov. à 15h et 20h ; le 11 nov. à 17h30 et 20h ; le 19 nov. à 20h⁽²⁾.

▶ **Sorry we missed you** (VOSTF)

Le 6 novembre à 20h30 ; le 8 nov. à 18h ; le 9 nov. à 20h30 ; le 10 nov. à 18h et 20h30 ; le 11 nov. à 18h.

▶ **Jacob et les chiens qui parlent**

Le 6 novembre à 15h30 ; le 10 nov. à 15h.

▶ **Angry Birds : Copains comme cochons**

Le 9 novembre à 15h30 ; le 11 nov. à 15h30.

▶ **Abominable**

Le 9 novembre à 15h⁽¹⁾ ; le 13 nov. à 14h ; le 16 nov. à 14h ; le 17 nov. à 15h ; le 18 nov. à 18h.

▶ **Wonder** (Festival Vues de famille – tarif unique 4€)

Le 12 novembre à 20h⁽²⁾.

▶ **Le traître** (VOSTF)

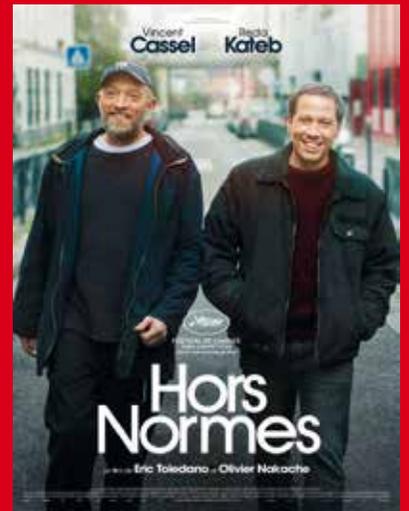
Le 13 novembre à 20h ; le 17 nov. à 17h et 20h ; le 18 nov. à 17h30.

▶ **Place des victoires**

Le 13 novembre à 18h ; le 14 nov. à 20h ; le 17 nov. à 14h30 ; le 18 nov. à 14h et 20h.

▶ **J'accuse**

Le 13 novembre à 14h30, 17h15 et 20h30 ; le 14 nov. à 17h30 ; le 15 nov. à 17h45 et 20h30 ; le 16 nov. à 17h45 et 20h30 ; le 17 nov. à 17h30 ; le 18 nov. à 14h et 20h30 ; le 19 nov. à 17h30 et 20h30.



▶ **J'ai perdu mon corps**

Le 13 novembre à 16h ; le 14 nov. à 20h30 ; le 16 nov. à 16h ; le 17 nov. à 20h30 ; le 19 nov. à 18h.

▶ **Pour Sama** (VOSTF)

Le 15 novembre à 20h⁽²⁾. (Tarif unique 4€).

▶ **Le char et l'olivier, une autre histoire de la Palestine**

Le 20 novembre à 20h30 ; le 21 nov. à 18h30.

▶ **La belle époque**

Le 20 novembre à 18h ; le 21 nov. à 20h ; le 22 nov. à 17h30.

▶ **La Reine des neiges 2**

Le 20 novembre à 15h et 17h30 ; le 21 nov. à 17h30 ; le 22 nov. à 18h et 20h30.

▶ **Lucie, après moi le déluge** (tarif unique 4€)

Le 20 novembre à 16h.

▶ **Un monde plus grand**

Le 20 novembre à 20h.

▶ **L'uomo che comprò la luna** (VOSTF - 13^e rencontres du cinéma italien)

Le 22 novembre à 20h⁽³⁾.

▶ **5 est le numéro parfait** (VOSTF)

Le 21 novembre à 20h30.

(1) ciné-ma différence, (2) ciné débat, (3) ciné rencontre

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (standard jusqu'à 18h15 du lundi au jeudi). Permanence le jeudi jusqu'à 19h30 (uniquement sur rendez-vous).

CCAS : **04 76 56 53 47**
Lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes âgées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du maire : **04 76 56 53 41**
Daniel Boisset, sur RDV
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Catherine Kamowski, députée **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 rue Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
Les 1^{er} jeudi et 3^e mercredi du mois
Médiation : Edouard Tournier, **04 76 56 53 00**
Les 1^{er} et 4^e jeudi du mois
CARSAT assistante de service social : **09 71 10 39 60**
Le mardi
Point Ecoute : **04 76 56 05 40**
Ecoute psychologique le vendredi, 9h-13h à la MSF

PERMANENCES

Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com
La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h.
jeudi 9h-12h15 14h-18h. Samedi 9h-12h ou Rue Louis Neel
8h45-12h30 13h30-16h45. Samedi 8h45-12h.

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**

Voirie/Déchets : n° vert **0 800 500 027**
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**
Du lundi au vendredi 9h30-12h et 13h-17h30, le samedi 9h-17h30. Fermée dimanches et jours fériés.
• Problèmes techniques **04 76 86 20 70**
eau potable, abonnement, résiliation, facturation
ou www.eauxdegrenoblealpes.fr
Eaux de Grenoble Alpes
5 place Vaucanson 38000 Grenoble
Du lundi au vendredi 8h-12h 13h-17h30
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**
Soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Urgences : **0 825 74 20 30**
Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h.
Du 02 au 08/11 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**
Domaine Barnave
Du 09 au 15/11 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**
Centre Commercial "La Pinéa"
Du 16 au 22/11 : pharmacie Nouvelle **04 76 75 49 33**
121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux
Du 23 au 29/11 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
Centre Commercial "Les Charmettes"
Du 30/11 au 06/12 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**
48D route de Grenoble
Du 07 au 13/12 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**
Domaine Barnave

Paysagiste **JMA**
Entreprise qualifiée 50%
réduction
sur devis

Espaces Verts

- > Aménagement extérieur
- > Conception paysagère
- > Arrosage enterré
- > Pavage - Clôture
- > Mur d'enrochement
- > Entretien d'espaces verts
- > Engazonnement - Plantation
- > Taille - Elagage - Abattage

04 74 94 04 80

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

Votre magasin
créatif sur Saint-Egrève

des idées cadeaux
par milliers !

L'espace de toutes vos envies
Beaux-Arts Loisirs Créatifs
Encadrement Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr

Avenue de France
vers autoroute >>>

ici votre publicité

04 76 44 63 76

expression politique

Groupe

Priorité Saint-Égrève

Les citoyens au centre de la vie publique

Depuis plusieurs années les villes développent des moyens de faire participer directement les citoyens à des projets relevant de la compétence communale. C'est le cas des budgets participatifs dans lesquels chaque habitant peut se consacrer à un projet qui lui tient à cœur. Cette nouvelle forme d'implication citoyenne est intéressante pour réconcilier l'action publique et les habitants, puisque ceux-ci prennent part aux initiatives et peuvent ainsi voir les contraintes qui en découlent.

Si les mandats électifs permettent une stabilité de gouvernance pendant plusieurs années, ces formes d'interaction directes donnent un nouveau souffle à la démocratie. A l'image de ce que les Français ont pu voir dans la contestation des gilets jaunes, il y a un besoin de comprendre les actions, qu'elles soient gouvernementales ou à l'échelle locale. Sans cela un écart se creuse entre ceux qui détiennent un mandat et la population. L'exemple du Brexit est ainsi frappant et dénonce une réalité malheureuse. Loin d'être une situation facile, il montre surtout le décalage entre les intentions et les décisions à prendre menant à un capharnaüm sans précédent dont l'issue ne pourra être que négative.

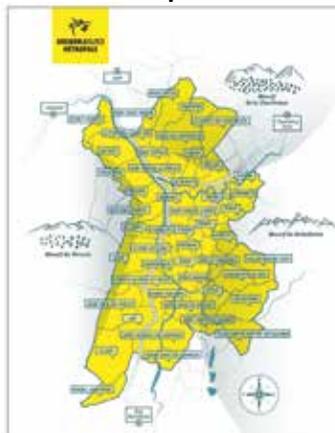
Il est donc nécessaire pour les Français de dialoguer encore et toujours afin de garantir un pacte social à l'échelle du pays. La République française étant une et indivisible, le repli sur soi et le communautarisme sous toutes ses formes iraient donc à l'encontre de la stabilité nationale. L'engagement pour l'avenir passe donc par chacun d'entre nous.

Le groupe "Priorité Saint-Egrève"
contact@priorite-saintegreve.fr

Groupe

Saint-Égrève Autrement

NOTRE Métropole : Mutualisation et coopération (1^{ère} partie)



C'est avec la volonté d'organiser rationnellement les territoires et d'atteindre une taille critique qui leur permette de conduire des politiques publiques adaptées à leurs ambitions que les collectivités locales ont évolué de la commune vers l'intercommunalité. En 1966, est créée la première instance intercommunale de notre agglomération : le SIEPURG, Syndicat Intercommunal d'Études des Problèmes d'Urbanisme de la Région Grenobloise regroupait 23 communes. Ce niveau intercommunal évoluera sous des dénominations diverses jusqu'à la création, en 1994, d'une communauté de communes, Grenoble-Alpes Métropole qui rassemblera 27 communes en 2013. En 2015, élargie à 49 communes, notre agglomération de 450 000 habitants prend le statut juridique de métropole, de même que 21 intercommunalités de France. Dotée d'une fiscalité propre la métropole dispose des financements pour une politique de coopération efficace. Grâce à cet effort collectif, les élus communautaires peuvent prévoir des budgets d'investissement pour des projets à fort impact économique (218 millions d'euros en 2019 contre 6 millions pour une ville comme Saint-Égrève). Pour conduire cette politique les citoyens désignent, lors des élections municipales des conseillers communautaires. Au nombre de 124, ils siègent au conseil communautaire.

... Suite de l'article à l'emplacement du groupe Écologie, Solidarité, Citoyenneté

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali
(hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Écologie, Solidarité, Citoyenneté

NOTRE Métropole : du service public à l'action économique

(2^e partie, suite tribune Saint-Égrève Autrement)



En général, les habitants le savent, déchets (dès 1972) & eaux usées (création de la régie d'assainissement en 2001) sont gérés de manière intercommunale. Mise en service en 1989, l'usine de traitement des eaux usées d'AQUAPOLE (au Fontanil) est exploitée par Grenoble-Alpes Métropole. Au fil du temps, d'autres compétences ont été mutualisées autour d'éléments de programmation ou de planification : PDU (plan de déplacements urbains), PLH (programme local de l'habitat), PLUI (plan local de l'urbanisme), Plan Air Climat... En janvier 2015, la création de la Métropole a renforcé la coopération entre communes. Le conseil métropolitain et ses élus pilotent un nombre très important des politiques publiques : développement économique, urbanisme, habitat, protection de l'environnement ... L'action directe des services de la Métropole est complétée par sa participation à des sociétés d'économie mixte ou des syndicats : SMTG (syndicat mixte des transports en commun), CCIAG (compagnie de chauffage urbain), SEM Alpexpo, Minatec, GEG (Gaz Électricité de Grenoble). Ces partenariats offrent aux élus métropolitains d'autres leviers pour développer leur politique. Services, investissements, la Métropole est un important outil au cœur de nos vies. A nous, citoyens, d'investir ses instances participatives : conseil de développement, commission consultative des services publics, comités d'usagers !

... Suite de l'article à l'emplacement du groupe Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

L. Amadiou, B. Ruef et E. Bruyant
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

NOTRE Métropole : les orientations politiques

(3^e partie, suite de la tribune du groupe Écologie, Solidarité, Citoyenneté)



Le projet politique de la métropole est décidé par 124 conseillers communautaires. Ces derniers sont élus au cours des élections municipales : ils sont conseillers municipaux, le plus souvent maires ou adjoints. Saint-Égrève, sixième ville de l'agglomération, a trois élus. Ils représentent les communes et assurent un lien avec elles mais ils doivent participer aux choix politiques de la métropole dans toutes ses compétences.

A la suite de l'élection, des groupes politiques s'associent pour former la majorité du conseil communautaire et désigner le président et les vice-présidents (20 dans notre Métropole).

En commissions thématiques, les élus débattent des dossiers qui conduisent à des délibérations soumises au vote du conseil communautaire, qui se réunit tous les mois en séance publique. Le fonctionnement du conseil métropolitain est donc comparable à celui d'un conseil municipal.

Pour assurer une indispensable coordination entre la métropole et les communes, une conférence des maires est organisée environ une fois par mois. Des conférences territoriales, réunies plusieurs fois par an, renforcent la participation des communes. Parler du territoire permet d'évoquer la santé, l'école, les transports, l'accès aux services publics, le tourisme, la culture, les loisirs... tout ce qui constitue la vie des citoyennes et citoyens au quotidien. Le rôle des élus doit donc être motivé par les réponses à apporter à leurs besoins.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>

Graphik.

À partir de
128 000 €

Nouvelle résidence à
SAINT-ÉGRÈVE

- Du T1 bis au T5
- Des prestations de qualité
- Grandes terrasses ou balcons
- Vues sur les massifs
- Environnement paysagé
- À deux pas de Grenoble
- RT 2012

Mestis
Yvivre

04 75 44 44 86

www.residence-graphik.fr

VALRIM
GROUPE IMMOBILIER

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

Santé Bien-être Allô Naturopathe
Plus d'info: <https://www.allonaturopathe.com>

Amélie Fabro
Votre conseillère naturopathe

Offre exceptionnelle
Pensez à l'environnement : prenez la carte
en photo et profitez de 10% !



Tel/Skype 07 81 86 99 57 Rendez vous et consultation dans toute la France.
allonaturopathe@gmail.com
17 rue des roses 38120 Saint Egrève
SIREN : 752 485 553 / SIRET 752 485 553 00027

V. BAPST
Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !

Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

2^e Paire • Tiers payant
Parking Gratuit



LA 2^e PAIRE DE MARQUE OFFERTE
DU 14 SEPT AU 13 NOV

Les jours Krys

Voir conditions en magasin

Krys

04 76 75 61 18
optiqueduneron@krys.com
Centre Cial Les Charmettes

Vous allez vous aimer

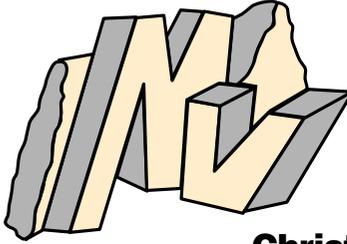
Aslan

Travaux de maçonnerie :
piscine, carrelage, faïence,
mur, enduit, dalle, pavé...



Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86 Saint Egreve



**MARBRERIE
DE LA VENCE**

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

À ST-ÉGRÈVE
T3/T4

RÉSIDENCE
HAUT DE GAMME
Secteur Mairie




- Résidence à taille humaine, nichée au coeur d'un espace paisible, verdoyant et résidentiel
- Espaces de vie confortables et lumineux prolongés par de belles terrasses orientées plein sud



04 76 15 21 21
trignat.fr